



1. Formulaire « demande d'autorisation de construire » (fourni par la Commune) dûment rempli et signé par le(s) requérant(s) ou mandataire(s), propriétaire(s) et auteur des plans - *à nous remettre en 2 exemplaires, téléchargeable :*
<http://www.vernayaz.ch/backoffice/images/telechargement/document178.pdf>
 2. Plan de situation officiel avec implantation du projet (à demander au Bureau d'ingénieurs Géodranse à Martigny, ☎ 027 / 722 15 44) - *à nous remettre en 2 exemplaires :*
 - indication précise de l'implantation du garage, du couvert, de la cabane, etc. – indication également de l'implantation d'une bordure, d'une haie, d'un mur, d'un treillis, etc. [en limite des propriétés, la signature du (des) voisin(s) doit être obtenue].
 3. Pour les projets hors enveloppe thermique tels que jardins d'hiver, sas d'entrée, constructions analogues, les plans de construction sont coloriés en gris, les démolitions en jaune et les parties projetées en rouge – ils seront accompagnés d'un dossier photographique de l'état existant. Un photomontage peut être exigé.
 4. Les plans, photomontages, etc. doivent également être datés et signés par le(s) requérant(s) ou mandataire(s), l'auteur du projet et le(s) propriétaire(s).
 5. Pour autant que les distances entre bâtiments soient respectées, la distance à la limite peut être modifiée par la constitution d'une servitude sur le fonds voisin. Cette servitude doit être inscrite au Registre Foncier, également en faveur de la Commune (acte notarié).
 6. Pour tous les autres cas nécessitant des documents spéciaux, se référer au Règlement Communal des Constructions (RCC) art. 13 et suivants, téléchargeable :
<http://www.vernayaz.ch/backoffice/images/reglementscommunaux/document35.pdf>
-

Nota bene

Les dossiers de mise à l'enquête sont traités dans l'ordre d'arrivée au bureau du Service technique.

Le Service technique se réserve le droit de demander des compléments.

Tout dossier non complet est refusé par le Service technique.

Mise à jour, novembre 2015

Le Service technique